

Références CFEMF: 05/22

## ATTESTATION DE REUSSITE A LA FORMATION

Organisme de formation enregistré sous le n°93131802413

Je, soussigné, Lucien SIMONNET, Président du Centre de Formation des Experts Maritimes et Fluviaux, atteste que :

## Stéphane Cerdan

A suivi avec profit le cursus de formation dispensée par le Centre de Formation des Experts Maritimes et Fluviaux (CFEMF)

Répondant aux exigences du Décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts

Programme de la formation :

## Alignement laser d'arbres d'hélices et de paliers.

PLAN DE LA FORMATION

LE PRINCIPE DE BASE DU LIGNAGE

LE LIGNAGE A SEC (bateau à terre)

LE LIGNAGE A FLOT

LE LIGNAGE DES ACCOUPLEMENTS ELASTIQUES

LE LIGNAGE AVEC CARDAND

L'ALIGNEMENT LASER

Cette formation s'est déroulée, sur 2 heures, le **18/05/2022** de 17h00 à 19h00, en visioconférence organisée par

le Centre de Formation des Experts Maritimes et Fluviaux et a été suivi d'un QCM.

La présente attestation lui est remise pour valoir et servir ce que de droit.

Le Président du Centre de Formation

Lucien SIMONNET

CFEMF - Maison des Experts 9, rue Francis Davso 13001 MARSEILLE 1

Tel: 04 91 33 04 04 — Fax: 04 91 33 14 43 Mail: info@cfemf.eu - Web: https://cfemf.eu N° SIRET: 877 738 278 00010 Code APE: 85.59A